

L'écho



LE MOT DU MAIRE

L'APRÈS-MINES

Le 14 septembre 2018, les services de l'État ont présenté, dans le cadre d'un « porté à connaissance », la cartographie du risque d'inondation lié à la remontée de la nappe phréatique suite à la fin de l'exploitation du charbon. D'après cette cartographie, Cocheren serait lourdement impactée.

Dès le 14 octobre 2018, j'ai fait connaître au Préfet mes observations et mes réserves sur l'étude, plus que théorique, menée par le bureau d'études Geoderis qui méconnaît totalement le territoire et ne prend pas en compte les structures géologiques du sous-sol, les cheminements hydrauliques, la topographie des lieux ni même l'existence des cours d'eau.

En outre, cette étude ignore totalement l'arrêté du 5 août 2005 qui impose à l'État d'ajuster les mesures compensatoires afin que le niveau de la nappe soit maintenu à plus de 3m de profondeur compté à partir de la surface dans les zones bâties.

Lors d'une réunion le 12 décembre 2018, à la mairie de Cocheren, les services de l'État et Geoderis ont reconnu que de nombreuses incertitudes demeurent dans l'élaboration des scénarios de remontée de nappe.

Sur ce sujet, je suis intervenu de nombreuses fois à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France ou encore au SCOT Val de Rosselle et il m'a paru indispensable d'assigner en référé l'État devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines afin d'obtenir une expertise indépendante.

La procédure a été engagée dès le mois d'avril 2019 et le 18 juin l'État a été condamné à verser à la commune 5000€ de provision et a ordonné cette expertise avec pour mission :

- de décrire la nature, l'ampleur et la gravité du risque
- de déterminer les causes des désordres
- de fournir les éléments techniques permettant de déterminer les responsabilités
- de décrire et chiffrer les préjudices supportés par la commune.

Depuis, d'autres communes et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France ont emboîté le pas, engageant une action similaire à la nôtre.

Par délibération du 1^{er} septembre 2019, nous nous sommes, par ailleurs, associés à la démarche de la CAF Porte de France auprès du gouvernement sous la forme d'une « demande préalable » afin que celui-ci assume pleinement ses responsabilités dans le cadre d'un PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers) mettant en œuvre toutes les mesures compensatoires pour protéger notre bassin de la remontée de la nappe comme cela a été fait pour le bassin du Nord Pas-de-Calais.

Soyez assuré que je suivrai de très près ce dossier qui peut avoir d'importantes répercussions sur notre patrimoine, notre cadre de vie et l'attractivité de notre territoire.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité.

Votre Maire
Jean Bernard MARTIN

MANIFESTATIONS

2020

JANVIER

- 04 - Amis de la Nature - Assemblée Générale Schuman
- 10 - Municipalité - Vœux du Maire Balavoine
- 11 - Amicale des Sapeurs-Pompiers Assemblée Générale - Mairie
- 11 - Association Franco-Russe - Noël Russe Salle Grandadam
- 18 - Club de Marche "Les Écureuils" Assemblée Générale - Balavoine
- 31 - Municipalité - Maisons fleuries Balavoine

FÉVRIER

- 23 - C.M. Enfants - Carnaval des enfants Balavoine

MARS

- 06 - Association Franco-Russe Assemblée Générale - Salle Grandadam
- 08 - Conseil de Fabrique Repas paroissiale - Schuman
- 19 - A.A.A.C.V.B.R. - Assemblée Générale Balavoine
- 28-29 - Amis de la Nature Cœur dans la Nature - Schuman

AVRIL

- 04 - Municipalité - Fête des Anciens Balavoine
- 13 - C.M. Enfants - Chasse aux œufs de Pâques Coulée Verte
- 18 - Jardins Ouvriers - Assemblée Générale Salle Grandadam
- 19 - ASBH - Bourse Puériculture Balavoine

MAI

- 03 - A.A.A.C.V.B.R. - Vide grenier Balavoine
- 08 - Municipalité - Fête Patriotique Mairie
- 23-24 - A.A.A.C.V.B.R. - Animation estivale Coulée Verte
- 29 - ASBH - Fête des voisins - Baker
- 30 et 1^{er}/06 - Club Epargne "La tirelire" Animation estivale - Coulée Verte

JUIN

- 06 & 07 - Amis de la Nature - Warndt Week-end Schuman
- 14 - C.M. Enfants - Fête des Jeux - Coulée Verte
- 19 - ASBH - Fête de quartier Place de la Mairie
- 20 et 21 - Club de Marche "Les Écureuils" Marche Populaire - Balavoine
- 20 et 21 - Société des Mineurs Animation estivale - Coulée Verte
- 27 - Amicale des Sapeurs-Pompiers Feux de la Saint Jean - Coulée Verte



RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE JEAN LURÇAT ET CRÉATION D'UN PÉRISCOLAIRE

Après une étude diagnostic et de faisabilité de la rénovation de nos écoles en 2018, le Conseil Municipal a, lors de sa séance du 22 janvier 2019, décidé d'engager prioritairement la rénovation de l'école Jean Lurçat qui dispose d'espaces suffisants permettant l'aménagement de locaux périscolaires dédiés et la réalisation des travaux par phase sans trop perturber le fonctionnement de l'école.

Les réflexions ont porté notamment sur plusieurs axes :

- **La sécurité** : cheminement des piétons, création d'un dépose minute et d'un arrêt de bus
- **L'accessibilité** à tout type de handicap : ascenseur, rampe d'accès ...
- Prise en compte de toutes les **mises aux normes** : électricité, sanitaire, chauffage...
- Une logique de **développement durable** et l'amélioration des **performances énergétiques**

- La **qualité de la lumière** naturelle et artificielle, le **traitement de l'air** et l'utilisation de **matériaux sains**
- L'intégration d'un **périscolaire** d'une capacité de 120 élèves

Ce projet ambitieux a fait l'objet d'un permis de construire obtenu le 16 juillet 2019. La consultation des entreprises est actuellement en cours, le démarrage des travaux est prévu dès le printemps 2020 pour une durée de 10 à 12 mois.

Fin octobre, lors d'une réunion de concertation et de présentation de ce projet au Centre Social Daniel Balavoine, le Maire Jean Bernard MARTIN et le cabinet Pierre Antoine Architecte de St Avold ont pu exposer aux enseignants et aux parents d'élèves le programme et les orientations prises en compte par la municipalité pour répondre aux besoins actuels d'une école moderne, fonctionnelle et attractive.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

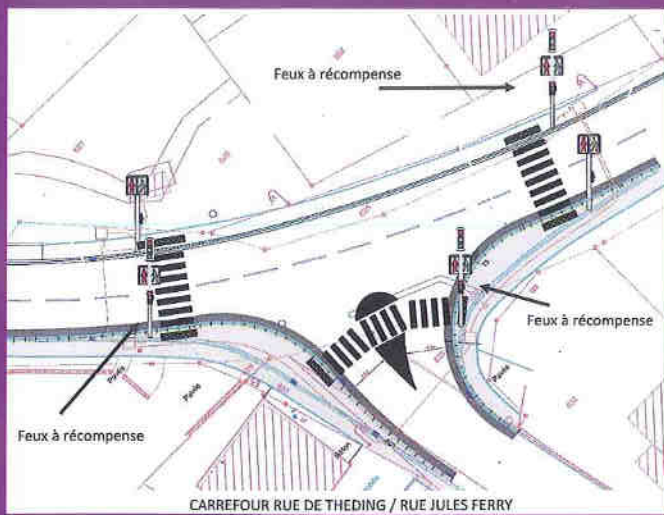
Après la rénovation de l'éclairage public des voiries principales et secondaires de la cité Belle-Roche, c'est la 3ème tranche de travaux concernant les impasses qui vient de s'achever.

Durant ces travaux débutés au printemps 2018, 364 lampadaires datant du début des années 80 ont été remplacés par des luminaires équipés d'ampoules LED nettement moins énergivores que les précédents modèles. De plus, chaque luminaire est équipé d'un réducteur de puissance réduisant encore la facture d'électricité.

Le marché attribué à SAG VIGILEC de Cocheren prévoit une 4ème tranche de travaux sur la Rue Nationale (RD 603) avec 36 nouveaux points lumineux.

Ces travaux à réaliser dans la foulée mettront un terme à la rénovation complète de notre réseau d'éclairage public sur le territoire de la commune.





SECURISATION DE LA RUE DE THÉDING

Les nuisances et les dangers liés aux vitesses excessives régulièrement constatées dans la rue de Théding nous ont conduits à engager, début 2019, une étude de sécurisation de cet axe routier très fréquenté (RD 30b).

Les réflexions menées par le Conseil Municipal et le bureau d'Études ont porté sur l'aménagement de 4 opérations distinctes :

- Renforcement par un plateau surélevé de la chicane à l'entrée du village
- Relèvement par un plateau du carrefour avec la rue des Écureuils
- Redimensionnement du carrefour de la rue Jules Ferry et équipement de feux tricolores à « récompense »
- Ralentisseur type plateau surélevé au droit de l'accès à la source

Comme annoncé dans l'Écho de juin 2019, cette opération a fait l'objet d'une réunion de présentation en mairie avec la participation active des riverains. Ces travaux estimés à 210 000 € et dont le financement est déjà assuré au budget 2019 pourront démarrer mi-janvier 2020.



MÉDAILLES RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Certains fonctionnaires communaux et élus ont été mis à l'honneur pour leurs années passées au service de la commune et de nos concitoyens. C'est lors d'une cérémonie, le 15 octobre 2019, que le Maire Jean-Bernard MARTIN leur a remis ces médailles :

- la médaille régionale, départementale et communale **Argent** pour 20 ans de service à **Martine KREBS, Richard OSTROWSKI, Amar MAACHE, Clotilde PFEFFER et Frédéric SCHWARTZ** ;
- la médaille régionale, départementale et communale **Vermeil** pour 30 ans de service à **Michèle BIZJAK**
- la médaille régionale, départementale et communale **Or** pour 35 ans de service à **René SCHMIDT, Roger THIRY, Gabriel JUNG et Armand HILT** ;

Martine KREBS, 1^{ère} Adjointe, a épinglé la médaille régionale, départementale et communale **Or** pour 35 ans de service à notre Maire, **Jean-Bernard MARTIN**.



MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE

Le 15 octobre 2019 au foyer SCHUMAN, le Maire Jean-Bernard MARTIN a remis la médaille d'Honneur de la Ville à un de nos citoyens au titre public et associatif.

Il s'agit de Monsieur **Gérard BALLE**, né à Cognac et habitant Cocheren depuis 1949. Passionné de chant, cela fait 30 ans qu'il est membre actif de la Chorale paroissiale Ste Cécile. Ses capacités d'organisateur et son charisme lui valent d'être le Président de cette association depuis 20 ans déjà.

Dynamique et engagé, il est membre de plusieurs autres associations. En 2011, il rejoint l'Association Détente et Loisir Ste Hélène, en est rapidement le trésorier puis en devient le Président. Il œuvre par ailleurs activement à toutes les manifestations sur notre territoire, associatives ou municipales.

Toutes nos félicitations au récipiendaire.



TROPHÉES DES SPORTS

C'est devant une assistance nombreuse que s'est déroulée au Centre Social Daniel Balavoine la 20^{ème} édition des Trophées des Sports qui a mis à l'honneur 54 sportifs de Cocheren pour leurs performances lors de la saison 2018/2019.

L'association "Chrysalide" a qualifié 2 groupes aux championnats de France dont l'un pour la troisième année consécutive.

En gymnastique, une jeune sportive est championne départementale et vice-championne interdépartementale en individuel. Elle est également demi-finaliste et qualifiée pour la finale au championnat de France.

Au collège le Hérapel, les steppeuses sont championnes de Moselle, d'académie et qualifiées au championnat de France ; au futsal, l'équipe des

benjamins est championne de Moselle ; au basket, les benjamins sont vice-champions de Moselle ; à l'ACR, un jeune arbitre vient de réussir brillamment son examen théorique de jeune arbitre de ligue et en natation, un jeune nageur a obtenu une médaille d'or au 50m papillon en coupe internationale des jeunes à St Ingbert. Par ailleurs, les vétérans de la Boule de Belle-Roche, 1^{ers} de leur groupe, accèdent en première division départementale des clubs vétérans.

Enfin, mention spéciale pour un jeune judoka, champion d'Europe universitaire par équipe, 1^{er} en individuel en toute catégorie et par équipe au championnat du Grand Est, sélectionné avec l'équipe du Grand Est pour participer au tournoi de gala du Luxembourg contre les équipes nationales d'Allemagne et du Luxembourg.

Bravo et félicitation à tous ces sportifs !



MÉDAILLE DE JEUNESSE ET SPORTS

Monsieur **Roger GALL**, membre actif de la Boule de Belle Roche, s'est vu décerner cet été la Médaille de bronze de Jeunesse et Sports pour son engagement associatif et sportif.

C'est Monsieur **LEJEALLE**, Président du Comité Départemental, qui lui a remis cette distinction et a retracé la carrière associative et sportive du lauréat. Membre du comité depuis 1980, d'abord en tant qu'assesseur, puis comme vice-président, trésorier, et actuellement trésorier-adjoint.

Jean-Bernard **MARTIN**, Maire de Cocheren, l'a chaleureusement félicité pour ces longues années d'engagement et de bénévolat.



VISITES DU PATRIMOINE

Cet été, à l'initiative de l'Office du Tourisme, deux visites qui ont séduit ont eu lieu au village. Martine **KREBS**, 1^{ère} adjointe, a conduit les visiteurs et les a emmenés d'abord sur les hauteurs du Hérapel, puis à la Maison d'Histoire Locale et ses plafonds estrich, construite à la fin du XVII^e siècle et une des plus anciennes maisons de Cocheren.

L'étape suivante les a menés à l'ancienne forge située près de l'église. Dans le vieil atelier du forgeron sont exposés bon nombre d'outils d'époque visibles en permanence derrière une vitrine.

Pour finir, le groupe a visité l'église Ste **TRINITÉ** dont la construction a débuté en 1827.



MARCHÉ DE NOËL

C'est dans une salle comble que le marché de Noël du Comité d'Animation et de Gestion, présidé par Martine KREBS, a eu lieu au centre social Daniel Balavoine où vingt exposants avaient déballé leurs marchandises.

Vin chaud et gâteaux ont eu leur part de succès ainsi que la soupe aux petits pois et ses galettes de pommes de terre, avec 80 repas servis.

Le moment fort de la journée était l'apparition de Saint Nicolas et son compère lutin, qui ont distribué des friandises à tous les enfants, et à qui 75 de ces derniers ont remis leur lettre pour le Père Noël.

Pour finir cette belle fête, un gros panier garni, offert par Monsieur le Maire Jean-Bernard MARTIN, a été gagné à la tombola par Madame Cosette BAROTH.



LIRE EN FÊTE

A la bibliothèque de l'espace Joséphine BAKER et dans le cadre de l'opération Lire en fête, les petits lecteurs de Cocheren ont reçu la visite de Doris LAUER, venue à leur rencontre pour leur présenter "Juliette", héroïne de ses albums.

Ces lecteurs en herbe ont ainsi pu découvrir son métier d'auteure ainsi que son dernier ouvrage.

Pour clore l'événement, une séance de lecture et de dédicaces leur était proposée.

Doris LAUER, diplômée des Beaux Arts de Strasbourg, est spécialisée dans les illustrations pour enfants et collabore également avec les magazines Abricot, Bambi et Patapoum.



CONVENTION AMITER

Le Maire, Jean-Bernard MARTIN, a reçu récemment la visite de Carmen DILLIGENT et de Gilbert SCHUH, Conseillers Départementaux, dans le cadre de la signature d'une convention AMITER (Aide Mosellane à l'investissement des Territoires).

Ce dispositif permettra de subventionner les travaux de réhabilitation de l'école Jean Lurçat et la construction d'une extension devant recevoir un périscolaire d'une capacité de 120 places.

Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 250.000€ pour cette opération. Les travaux devraient démarrer au printemps.



NAISSANCES EN 2019

✂ Adam ALAOUI-MEDARHRI, né le 04 décembre 2018
de Hicham ALAOUI-MEDARHRI et Ilham JAÄKOU

✂ Abel AMIRYAN, née le 14 décembre 2018
de Arman AMIRYAN ET Anelia HARUTUNYAN

✂ Soham BOUKRAA, né le 17 décembre 2018
de Soufiane BOUKRAA et de Audrey MAEDER

✂ Lina JACQUES, née le 17 décembre 2018
de Morgan JACQUES et de Marie DROHM

✂ Loan HOLTZER, né le 18 février
de Sébastien HOLTZER et de Catherine KLEIN

✂ Tyméo WEILAND, né le 1^{er} mars
de Marc WEILAND et de Déborah BARTH

✂ Alessio GIAMMARA, né le 15 mars
de Alexandre GIAMMARA et Giovanna CARROZZA

✂ Eden DEMMERLE MARLIER, né le 13 avril
de Claude MARLIER et Brenda DEMMERLE

✂ Celia ACHECHE, née le 21 avril
de Kamel ACHECHE et de Vanessa BLITTE

✂ Lyna ACHECHE, née le 21 avril
de Kamel ACHECHE et de Vanessa BLITTE

✂ Hilal DEKKICHE, né le 04 mai
de Djlali DEKKICHE et de Yamina MEBARKIA

✂ Nathanaël BEZARD, né le 17 mai
de Jonathan BEZARD et de Claire WILMOUTH

✂ Teji REINHARDT, né le 23 mai
de Bonnie REINHARDT

✂ Eléonore SCHWARTZ, née le 23 mai
de Frédéric SCHWARTZ et Emilie SCHUTZ

✂ Valentin BRAUN, né le 06 juin
de Pierre BRAUN et Julie RAIMONDI

✂ Wahib REINHARD, né le 29 juin
de Sarah REINHARD

✂ Chiara OUTOMURO, née le 02 juillet
de Jonathan OUTOMURO et de Candide MAYER

✂ Aurore DENTEL, née le 22 juillet
de Gabriel DENTEL et Anaïs MARTELOTTA

✂ Bilel DARKAOUI, né le 29 juillet
de Jamal DARKAOUI et Nisrine JANATI

✂ Almila KARA, née le 20 août
de Ihsan KARA et Belgin KARA

✂ Thibaut STEINMETZ, né le 03 septembre
de Pierre STEINMETZ et Cécile ODORICO

✂ Gianluca CANNEDDU, né le 28 octobre
de Thomas CANNEDDU et Claudia CAMPANALE

✂ Maëlys JOST SOZANSKI, née le 29 octobre
de Jeff JOST et Jennifer SOZANSKI

✂ Ethan SCHORSCH, né le 15 novembre
Jonathan SCHORSCH et Mylène BOUR

✂ Michaël PICARD, né le 17 novembre
de Frédéric PICARD et Gaëlle ROUMILHAC

✂ Haytem EL BOUKHLIKI, né le 17 novembre
de Mohamed EL BOUKHLIKI et Hassnia AIT HARMICH



MARIAGES EN 2019

♥ 19.01.2019 - Nicolas SOULIÉ et Anne-Marie GASPAR

♥ 13.04.2019 - Geoffroy ENDERESS et Julie HOFFMANN

♥ 10.05.2019 - Cyril TOUSSAINT et Jessica BOOS

♥ 18.05.2019 - Damien HUMBERT et Mélinda BARTH

♥ 08.06.2019 - Jordan ALTMAYER et Priscillia BOUR

♥ 08.06.2019 - Pierre STEINMETZ et Cécile ODORICO

♥ 22.06.2019 - Thomas BURCKHARDT et Sandrine SCHERER

♥ 22.06.2019 - Joseph PISPICO et Gülsah GEZGIN

♥ 06.07.2019 - Ludovic BONHOMME ET Virginie ANTONINI

♥ 12.07.2019 - Alain HAMMES et Fabienne KIEFFER

♥ 13.07.2019 - Jean-Marc GUEBEL et Catherine COMUNALE

♥ 20.07.2019 - Emmanuel BARJOU et Aurélie DORSY

♥ 03.08.2019 - Frédéric RACIC et Fanny SINICCO

♥ 24.08.2019 - Calogéro FERRARA et Michèle DELESSE

♥ 07.09.2019 - Xavier SCHIRA et Sabine FAUL

♥ 23.11.2019 - Marc WEILER et Birnur YAVUZ





ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR

M. et Mme Hazim KARA
Mariés le 14.04.1969 à SIRAN

M. et Mme André KIEFFER
Mariés le 18.04.1969 à Cocheren

M. et Mme Roger NOWAK
Mariés le 18.04.1969 à Merlebach

M. et Mme Fernand SCHMIDT
Mariés le 30.04.1969 à Merlebach

M. et Mme Jean-Louis ALBACH
Mariés le 04.07.1969 à BETTING

M. et Mme Gilbert POLAK
Mariés le 01.08.1969 à Merlebach

M. et Mme Antoine SCHMITT
Mariés le 01.08.1969 à Homb.Haut

M. et Mme Sergio CASADEI
Mariés le 4.08.1969 à BEHREN

M. et Mme Pierre DAMM
Mariés le 22.08.1969 à Forbach

M. et Mme René NAUER
Mariés le 29.08.1969 à Cocheren

M. et Mme Raymond BUREL
Mariés le 20.12.1969 à Saint-Avold

NOCES DE DIAMANT

M. & Mme BERGER Jean-Claude
Mariés le 06.02.1959 à Hombourg-Haut

M. & Mme VELT Jeannot
Mariés le 06.02.1959 à Cocheren

M. & Mme PEGNA Michel
Mariés le 04.04.1959 à Savignano-Di-Piglia
M. & Mme HEIL Henri
Mariés le 27.11.1959 à Merlebach

NOCES DE PALISSANDRE

M. & Mme Philippe HELLE
Mariés le 26.02.1954 à Cocheren

M. & Mme Robert MULLER
Mariés le 23.06.1954 à Forbach

DÉCÈS

15.11.2018 - André LASSAGNE (71 ans)

17.12.2018 - Elisabeth MIKLAVCIC Vve ERAKOVIC (90 ans)

29.12.2018 - Ida GALL Vve LANGER (83 ans)

06.01.2019 - François BOZICNIK (80 ans)

02.01.2019 - Hélène MEYER Vve FRIES (96 ans)

08.01.2019 - Irma SCHOBERT Vve HENRICHS (84 ans)

03.01.2019 - Denis ADAM (56 ans)

22.01.2019 - Georgette ACKERMANN Vve HERRENSCHMIDT, (90 ans)

16.01.2019 - Elisabeth BORSOI Vve REBMANN (92 ans)

14.01.2019 - Lucien KLEIN (82 ans)

23.01.2019 - Raymonde OCHOTNY Vve PORTHA (82 ans)

25.01.2019 - Patrick CASAGRANDE (61 ans)

30.01.2019 - Elfriede DÖRLER épouse STEFFENS (81 ans)

31.01.2019 - Jackie CASTEL (57 ans)

04.02.2019 - Elisabeth GOZDALSKI Vve WOLF (91 ans)

05.03.2019 - Yvonne LAMOTTE Vve LAJOYE (89 ans)

03.03.2019 - Alice BIEHL div. BREUZET (72 ans)

26.03.2019 - Erna SCHAEFER Vve KELLER (89 ans)

06.05.2019 - Mohand HARRACHE (55 ans)

16.05.2019 - Marie-Rose POESINGER épouse BAUMGARTEN, (71 ans)

14.05.2019 - Stanislas SENKOWSKI (95 ans)

22.05.2019 - Clémence HELL Vve SACKSTEDER (90 ans)

18.05.2019 - Agathe FEFFER épouse CASPAR (73 ans)

28.05.2019 - Stanislaw MALECHA Vve KURTZ (97 ans)

29.05.2019 - Marie Josée DIRIE épouse MICHALAK (62 ans)

02.06.2019 - Angelo BRANCA (59 ans)

02.06.2019 - Ulla SCHREIBER épouse BRETTNACHER (74 ans)

05.06.2019 - Denis PÄHLER (55 ans)

15.06.2019 - Henri HAFER (76 ans)

15.06.2019 - Rose Marie SPAETH épouse BLAISE (79 ans)

17.06.2019 - Emilie THIEL Vve JOZWIAK (86 ans)

19.06.2019 - Norbert GRUNEWALD (84 ans)

22.06.2019 - Barbe Catherine NOUSBAUM Vve RETTENBACH (92 ans)

28.06.2019 - Marthe LANG Vve LAURENT (93 ans)

04.07.2019 - Marie PETERLIN div. VALENTIN (58 ans)

05.07.2019 - Miranda DI DOMENICO Vve DI SALVO (83 ans)

10.07.2019 - Lucienne BODAR Vve SPAGNOLETTI (69 ans)

16.07.2019 - Bernadette WELTER Vve MARTIN (89 ans)

21.07.2019 - Jadja dite Edwige GLOWACKI épouse SCHULZ (69 ans)

26.07.2019 - Filippo DI SALVO (86 ans)

31.07.2019 - Andrée BORNER Vve ABDELKADER (68 ans)

24.07.2019 - Marie-Elisabeth SCHRUB (57 ans)

16.08.2019 - Jeanne WERHAN veuve MARE (93 ans)

20.08.2019 - Giuliana RESICO Vve PERINI (86 ans)

22.08.2019 - Georgette NICOLAS Vve ROMAC (87 ans)

23.08.2019 - Liliane OLEROT Vve GERARD (87 ans)

30.08.2019 - Anne Elisabeth ICHTERTZ Vve DEFFRY (100 ans)

29.09.2019 - Marie Laurence ROFFÉ épouse KRAEMER (65 ans)

12.10.2019 - Marie FRANK épouse BIEHN (87 ans)

16.10.2019 - Anne Lise HESSE (79 ans)

18.10.2019 - Catherine LEDIEU épouse KONOPCZYNSKI (53 ans)

22.10.2019 - Gilbert ZIEGLER (83 ans)

27.10.2019 - Bernard ROBIN (81 ans)

25.10.2019 - Marie Blanche BLAISING Vve MOYEMONT (83 ans)



LISTES ÉLECTORALES

Pour information, il est désormais possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription qui va jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin lors d'une année d'élection. Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Vous pouvez le faire en mairie muni(e) des justificatifs de domicile et pièce d'identité, mais également en ligne en utilisant le télé-service de demande d'inscription sur les listes électorales sur le site du service public et en joignant la version numérisée des justificatifs.

À SAVOIR :

- Un jeune qui atteint l'âge de 18 ans **est inscrit automatiquement** sur les listes électorales s'il a **bien accompli les formalités de recensement** à l'âge de 16 ans. S'il atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne pourra voter qu'au 2^{ème} tour.
- La personne devenue française après 2018 **est inscrite automatiquement** sur les listes électorales.
- Le citoyen européen résident en France peut s'inscrire sur les listes électorales **complémentaires** de sa mairie afin de pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit **demandeur à s'inscrire** sur les listes électorales.

RAPPEL :

Afin de pouvoir voter, il est **obligatoire de présenter une pièce d'identité**.

LA
BRIOCHE
DE L'AMITIÉ



BRIOCHES DE L'AMITIÉ

L'opération Brioches de l'amitié menée tous les ans à Cocheren a permis cette année de récolter la somme de 3330€ qui a été intégralement reversée à l'AFAEI, Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied.

Merci aux associations et autres bénévoles pour leur précieuse collaboration.